

UNION D'ENTREPRISES MAROCAINES, Tanger

S.A., 1912.

Changements de noms
(*Le Sémaphore algérien*, 16 avril 1920)

Le « Noël », acquis par l'Union d'entreprises marocaines à MM. Gillet et fils, s'appellera désormais « Cap-Tarifa ».

Commandes. Lancements, Mutations
(*Le Yacht*, 18 décembre 1920)

— L'UNION D'ENTREPRISES MAROCAINES fait actuellement naviguer pour son compte, sous le nom de *Cap-Nègre*, le vapeur *Var* (ex-*Iro-Maru*), construit en 1913 au Japon. Ce navire a pour port d'attache Casablanca.

MAROC
(*Les Annales coloniales*, 22 juillet 1921)

La vie économique
Le vapeur *Cap-Blanc*, de la maison « Union d'entreprises marocaines » de Rabat, s'est perdu sur les berlingues, sur la côte du Portugal. L'équipage a pu se sauver. Le navire était chargé de traverses de chemin de fer pour le Protectorat.

MAROC
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 août 1921)
(*Le Courrier colonial*, 12 août 1921)

UNION D'ENTREPRISES MAROCAINES. — Cette Société vient d'entreprendre l'exploitation d'une ligne régulière de vapeurs créée par les Services maritimes du Protectorat français en vue de relier aux ports du Nord de la France les ports marocains suivants : Tanger, Casablanca, Mazagan, Safi, Mogador, Rabat et Kénitra.

(*La Dépêche coloniale*, 19 novembre 1922)

.....
Nous devons noter un certain nombre de ventes, réarmements, réparations et essais.

L'ancien vapeur *Gouverneur-Ballay*, de la maison Scholl, bien connu dans les ports du Sénégal, vient d'être vendu à un armateur de Santander.

Le trois-mâts barque *Général-de-Négrier* est en armement à Nantes.

L'*Eugène-Schneider* suivra. Ainsi la Société Générale d'Armement, dont presque tous les voiliers étaient désarmés dans le canal de la Martinière, compte en remettre plusieurs en service pour le trafic avec le Cameroun.

Voilà qui est un excellent symptôme de reprise économique. Dans le même ordre d'idée, notons le cas du vapeur *Ville-de-Cette*, ex *Baysarnia*, qu'on comptait démolir, et qui va être réparé par les chantiers de Penhoët pour être transformé en paquebot mixte et affecté à une ligne sur la mer Noire.

Notons également le réarmement par la Compagnie Générale Transatlantique de deux paquebots, *Caraiïbe* et *Navarre*, sur la ligne des Antilles et de l'Amérique Centrale.

En ce qui concerne le petit cabotage, c'est l'union Belle-Isloise qui vient d'acheter, en Angleterre, le cargo *Vindilis*.

Par contre, nous perdons, outre le *Gouverneur-Ballay*, un autre paquebot bien connu des coloniaux, le vapeur *Chellah*, ex *Independencia*, que [les services maritimes du protectorat du Maroc \(Union d'entreprises marocaines\)](#) viennent de vendre également à un Espagnol.

Enfin, terminons cette rapide revue sur l'annonce que le paquebot mixte *Alberville*, des Chargeurs Réunis, vient de terminer ses essais sur place aux Chantiers de la Loire. À la fin de ce mois, il procédera ç ses essais en route libre et entrera en service aussitôt après.

L'ACTE DE KÉNITRA
(*La Dépêche coloniale*, 7 février 1924)

.....
M. Oser, rapporteur de la Chambre de Kénitra, est l'ancien directeur de la Société : l'Union des entreprises marocaines.

LE OUISSAM ALAOUITE
(*France-Maroc*, février 1924, p. 37)

Officier. — Gros (Émile-Antoine-Bernard), directeur de l'Union d'Entreprises marocaines à Casablanca.

Les Cahiers économiques de Je sais tout
Le Maroc et l'œuvre de la France
(*Je sais tout*, 1^{er} janvier 1926, p. 59)

LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN AU MAROC

Son rôle dans le développement de l'agriculture marocaine et dans la diffusion mondiale des phosphates marocains.

La Compagnie de Saint-Gobain, Chauny et Cirey fut des premières à se rendre compte de la richesse agricole du Maroc et à prendre ses dispositions pour aider, dans la mesure du possible, l'agriculture marocaine.

La Compagnie de Saint-Gobain est un des plus importants producteurs d'engrais chimiques et spécialement de superphosphates de chaux : avec 26 usines, réparties sur tout le territoire français et dans les principaux ports, elle produit, actuellement, plus d'un million de tonnes par an de superphosphates de chaux en France, et serait en mesure d'en fabriquer des quantités plus considérables, suivant l'importance de la consommation. C'est dire qu'elle s'est spécialisée depuis longtemps dans la fourniture, à l'agriculture, de l'acide phosphorique soluble, qui est la base nécessaire de toute fumure par les engrais artificiels.

Dès l'automne 1920, on apprit officiellement que les gisements de phosphate découverts au Maroc étaient considérables, d'une teneur particulièrement élevée, et que leur exploitation allait être entreprise en régie chérifienne, par l'intermédiaire d'un office spécial.

La Compagnie de Saint-Gobain, à cette époque, avait déjà engagé, la première, des pourparlers pour l'acquisition de vastes terrains particulièrement bien situés à Casablanca et convenant à l'installation possible d'une usine de superphosphates, pour l'utilisation, sur place, de ces phosphates marocains.

Elle s'assura ainsi, la première, une superficie de plus de 30 hectares entre la mer et la future gare commerciale de Casablanca, donnant par là même essor à tout un quartier de la banlieue du premier port marocain.

Par suite de diverses circonstances, la Compagnie de Saint-Gobain n'a pas cru devoir, jusqu'ici, procéder à l'édification de l'usine ainsi projetée. Mais, sans attendre cette installation, dès 1920, elle avait organisé, avec l'aide de ses agents généraux pour le Maroc Occidental, l'« Union d'entreprises marocaines », la vente des superphosphates et des engrais chimiques dans ce pays.

La Compagnie de Saint-Gobain a ainsi été des premières à préconiser, auprès de l'agriculture marocaine, l'emploi des superphosphates de chaux. Si, pendant les premières années, ses ventes ne furent que de quelques dizaines de tonnes, elles ont progressé ensuite avec l'intérêt porté par les agriculteurs à l'emploi des engrais, et elles ont atteint, en 1924, plus de la moitié de la consommation totale du Maroc Occidental.

La Compagnie de Saint-Gobain s'est imposé tous les sacrifices nécessaires pour permettre aux colons d'acquérir ses superphosphates aux prix les plus réduits possibles, car elle se rend compte des conditions difficiles dans lesquelles les exploitations agricoles s'installent et luttent au Maroc.

En même temps, et dès 1920, elle fit faire par ses agents, l'« Union d'entreprises marocaines », maison ancienne, d'une grande notoriété et introduite dans tous les centres importants du Maroc Occidental, une active propagande pour l'emploi des engrais chimiques, par la distribution de milliers de brochures, par des conférences, etc.

Pour répondre également au désir officiel du protectorat, la Compagnie de Saint-Gobain a aidé la Direction de l'agriculture à organiser des champs d'expériences, mettant à sa disposition les quantités de superphosphates et d'engrais qu'elle désirait.

À aucun moment, la Compagnie de Saint-Gobain n'a, d'ailleurs, refusé son concours à l'œuvre agricole marocaine ; elle a tenu à figurer dans toutes les grandes manifestations officielles : concours, expositions, semaines agricoles, avec des stands édifiés pour elle par l'« Union des entreprises marocaines », et y a obtenu les plus hautes récompenses (médaille d'or, avril 1923. Diplôme Hors Concours, avril 1925, Casablanca).

L'excellence des superphosphates et engrais de Saint-Gobain a donc été appréciée par l'agriculture marocaine, et la Compagnie continue à faire tous ses efforts pour répondre aux désirs des chambres d'agriculture et des consommateurs, en même temps qu'au développement de la consommation d'engrais lors de la prochaine campagne.

D'autre part, la Compagnie de Saint-Gobain est un des acheteurs les plus importants de l'Office chérifien des phosphates, et elle emploie les phosphates marocains dans toutes ses usines et dans celles de ses sociétés filiales.

Aucun autre établissement d'engrais et produits chimiques agricoles n'est plus en position que la Compagnie de Saint-Gobain de propager, dans le monde entier, la réputation des phosphates marocains, autant par l'importance des quantités qu'elle est en situation d'absorber annuellement, que par la perfection de leur transformation en superphosphates et engrais dosés selon les exigences de l'agriculture française et marocaine et des acheteurs de tous les pays consommateurs.

(*Le Courrier*, 5 janvier 1928)

Union d'Entreprises Marocaines (France), 13, rue Auber, Paris. — Sous la dénomination ci dessus, MM. Castanié Maurice), 95, rue de Rennes, Paris, et Zucconi (Albert), demeurant a Casablanca (Maroc), 209, boulevard de Lorraine, ont formé une société à responsabilité limitée, ayant pour objet la représentation générale de toutes affaires commerciales, maritimes, industrielles, etc. — Durée : 99 ans du 1^{er} janvier 1928. — Capital : 100.000 fr. divisé en 100 parts de 1.000 fr. entièrement libérées. — Gérant : M. Castanié.

KENITRA

Monopole de l'acconage

(*Le Courrier maritime nord-africain*, 13 février 1928)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ports_Mehedya_et_Rabat.pdf

.....
N.B. — Il serait intéressant de connaître l'intérêt que peut avoir le protectorat chérifien à concéder le monopole d'acconage et de construction des ports de Rabat-Salé et Méhédy-Kénitra, à la Société des Ports marocains jusqu'au 31 octobre 1980, si, pour la construction, cette société sous-traite avec la maison Fougerolle frères et, pour l'exploitation du monopole d'acconage, elle continue à sous-traiter avec l' « Union d'Entreprises Marocaines », son sous-concessionnaire actuel, ou avec un autre : Elle n'est donc là que pour tenir la comptabilité de cette « affaire ». Car cela en est une.

NOUVELLES DU MAROC

(*L'Écho d'Alger*, 22 décembre 1931)

UN ACCIDENT MORTEL À BORD DU « VACCARÈS » À KENITRA

Kenitra. 21 décembre (de notre correspondant particulier). — À 17 h. 30, tandis que le vapeur français « Vaccarès », de la S.A.G.A., était en déchargement dans le port de Kenitra, un Marocain nommé Hassan ben Brahim, de l'Union des entreprises marocaines, dirigeait la manœuvre du treuil.

Il voulut extraire de la cale du navire une trop lourde palanquée. Le collier du mât de charge céda et l'ouvrier reçut sur le corps une lourde poulie détachée de l'appareil.

Transporté à l'hôpital indigène, la victime a dû subir une opération chirurgicale d'urgence.

AEC 1937/804 bis — Union d'entreprises marocaines (U.E.M.),

Siège administratif : 108, avenue Poeymirau, CASABLANCA.
Siège social : TANGER (Maroc).
Télég. : Unimar (Casablanca, Rabat, Port-Lyautey, Tanger). — Télég. : Marconi int.,
Scott, 10^e éd., Lugagne, Lieber. R.C. Casablanca 169,
Bureaux à PARIS : 30, place de la Madeleine. — Tél. : Opéra 46-73.
Capital. — Société anon., fondée en 1912, 2 millions de fr. en 4.000 actions de
500 fr.
Objet. — Entreprises maritimes, commerciales et industrielles. Agence maritime,
transports, transit, acconage, charbons, mazouts. Toutes assurances.
Imp. — Charbons et tous combustibles. Produits industriels. Engrais chimiques de la
Société de Saint-Gobain.
Agences. — Dans tous les ports marocains.
Conseil. — MM. P. Castanié, présid. ; M. Castanié, admin. délégué ; E. Cordier.

Médaille d'honneur du travail
(*La Dépêche algérienne*, 10 février 1937)

Maroc. — ... Ben Ahmed Zucconi, employé Union d'entreprises marocaines, Tanger.

MARSEILLE

LA VIE MARITIME
(*Le Radical de Marseille*, 10 mai 1938)

Arrivée du « Koutoubia »

A bord du paquebot *Koutoubia*, de la Compagnie Paquet, courrier du Maroc arrivé ce matin à Marseille, signalons parmi les nombreux passagers MM. Épinat, président du conseil d'administration de l'Omnium nord-africain ; Seguin, administrateur de la Compagnie Africaine des Plantes et parfums ; Dolmann, avocat au barreau de Paris ; Lacarelle, conseiller technique de la Société nationale des chemins de fer français ; Castanié, président du conseil d'administration de l'Union d'Entreprises Marocaines et de la Compagnie Orano-Marocaine.

ACHETEURS DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES POUR LES COLONIES FRANÇAISES
(*L'Usine*, 26 mai 1938)

.....
Union d'Entreprises Marocaines, 30, place de la Madeleine fournitures générales pour l'industrie, bâtiment, agriculture).

NOS ECHOS
Casablanca
(*Le Petit Marocain*, 2 septembre 1940)

Pour l'assurance de vos risques maritimes, guerre et autres, consultez l'Union d'Entreprises Marocaines. 62, avenue Poeymirau. Tél. 12-23.

OFFRES D'EMPLOI
(*La Vigie Marocaine*, 8 novembre 1943)

Les personnes qui se sont présentées à l'Union d'Entreprises Marocaines comme suite à notre annonce en vue d'un engagement à la Société Minière du Haut-Guir sont priées de se représenter pour communications.
